

LE JOURNAL D'AGRICULTURE ILLUSTRÉ

Publié par le Département de l'Agriculture de la Province de Québec.

Vol. III.

MONTREAL, SEPTEMBRE 1880.

No. 8

Ordre des Matières.

Délibérations du Conseil d'Agriculture.—Rapport officiel	113
Généalogies et leur valeur	114
L'Agriculture dans les Cantons de l'Est	116
Richesses perdues. Engrais de fermes.....	121
Soins des vaches à la fin de l'été	122
ART VÉTÉRINAIRE.—	
Effets de l'humidité et de la sécheresse sur les sabots.....	123
Nourriture des veaux.....	124
Le bétail Devon.....	124
HORTICULTURE.—	
Manuel d'horticulture, etc., par le Dr. Larocque.....	124
Le champignon du blé-d'inde.....	125
Feurs d'appartement	126
Fourneaux français économiques.....	127
Le Dactyle pelotonné (Orchard grass).....	126
Les clubs agricoles	127
Club St-Isidore de St-Agapt	127
DÉPARTEMENT DE LA BASSE-COUR.—Ne douillettez pas vos poulets	128

GRAVURES.

Grande vache Hereford, p. 117; Vache Ayrshire, p. 121; Beau trotteur Hambletonian, p. 123; Trotteur Hambletonian trop léger, p. 119; Fleurs d'appartement et tablettes (6 gravures), p. 126; Beaux moutons Cotswold, p. 125; Fourneaux économiques, p. 127.

Rapport officiel des délibérations du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

Réunion à Québec, le 27 août, 1879.

Présents : les honorables MM. H. Cochrane, J. Gaudet, Beaubien, et MM. Benoit, Blackwood, Browning, Casavant, Casgrain, DeBlois, Gibb, Guilbault, Massue, Pilote et Somerville.

M. le président ayant pris le fauteuil, le secrétaire fait la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel est approuvé.

M. le président explique alors, qu'à la demande de l'hon. premier, il avait convoqué une assemblée spéciale de ce conseil pour prendre en considération la question de l'établissement d'une sucrerie de betteraves et celle d'une manufacture de phosphate de chaux en cette province; qu'il avait appris, depuis son arrivée à Québec, que, au regard à certaines circonstances, le gouvernement avait disposé de cette première question, de sorte que le conseil n'aurait à s'occuper que la question des superphosphates.

Le secrétaire fait la lecture du rapport du comité des phosphates en date du 20 novembre 1878.

Sur la demande de M. le président, M. Lesage, député commissaire de l'agriculture, est introduit, lequel expose les raisons qui ont induit l'hon. commissaire à disposer de la question de l'établissement d'une sucrerie de betteraves en faveur de M. Lomer, et après quelques remarques faites par M. Casavant sur ce sujet, la question du phosphate de chaux est discutée, et il est proposé par M. Blackwood, secondé par M. Casavant: Qu'un comité composé de MM. Massue, Benoit et Browning, soit nommé pour s'entendre avec le gouvernement au sujet de l'établissement d'une fabrique de superphosphate de chaux et de l'encouragement qu'il conviendrait de lui donner, et secondé les vues de ce conseil en réglant tous les détails se rattachant à cette importante question, (adopté).

M. Browning attire l'attention du conseil sur la promesse faite par l'hon. M. Joly à l'assemblée du 20 novembre 1878, de mettre dans les estimés de cette année, une somme de \$500.00 à la disposition du conseil pour l'encouragement des "Sociétés pour la culture des fruits".

M. Browning suggère que la somme mise cette année dans les estimés soit distribuée par l'entremise de ce conseil.

M. Benoit, secondé par M. Gaudet fait motion: Qu'un comité composé de MM. Browning, Beaubien et Massue soit nommé pour préparer les règlements pour la régie de ces "Sociétés pour la culture

des fruits", déterminer la part d'octroi qui leur sera distribuée, les conditions auxquelles cette octroi leur sera payé, et généralement s'occuper de tous les détails de leur fonctionnement. (adopté).

Et le conseil s'ajourne.

Vraie copie certifiée.

(Signé) GEORGES LECLÈRE.

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

Réunion à Montréal, le 14 janvier, 1880.

Présents : Les Honorables MM. Beaubien, Cochrane, Gaudet, Ouimet et MM. Benoit, Blackwood, Browning, Casavant, Faribault, Guilbault, Marsan, Massue, Revd. M. Pilote, Somerville et Revd. M. Tassé.

Le président ayant pris le fauteuil, le secrétaire fait la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, lequel est approuvé. M. le Président commence aussitôt après la lecture de son adresse annuelle. Résolu. Que l'adresse de M. le Président soit reçue et que les remerciements de ce conseil lui soient offerts pour cet intéressant travail.

M. Browning secondé par le Rev. M. Pilote, fait motion :

Que M. Massue soit réélu président de ce conseil pour la présente année (adopté).

M. Blackwood, secondé par M. Somerville, fait motion :

Que l'hon. M. Gaudet soit élu vice-président de ce conseil pour la présente année (adopté).

Lecture du rapport du comité de la visite des écoles.

Résolu : Que le rapport du comité de la visite des écoles soit reçu, et que les remerciements de ce conseil soient offerts au Revd. M. Pilote pour les informations contenues dans ce rapport, et que sa considération soit remise à la prochaine réunion du conseil.

L'hon. M. Ouimet, secondé par M. Benoit fait motion :

Que la prochaine exposition provinciale ait lieu à Montréal, et que le gouvernement soit prié de vouloir bien, au plus tôt, nommer le comité conjoint d'exposition tel que voulu par la loi, et de pourvoir aux fonds nécessaires pour assurer le succès de cette exposition (adopté).

Lecture des règlements pour la gouverne des "Sociétés pour la culture des fruits."

Résolu : Que les règlements préparés par le comité pour la régie des "Sociétés pour la culture des fruits" soient approuvés, et que la somme de \$50 00 (cinquante dollars) soit accordée à la société d'Abbotsford, à titre d'encouragement, et en même temps pour l'aider à faire imprimer son rapport annuel :

Lecture d'une pétition de M. Charles Daunais, de la société d'agriculture de Terrebonne, se plaignant que, dans les concours des terres qui a eu lieu dans ce comté, les juges ont accordé des points à un concurrent pour des "engrais bien conservés" lorsque ce concurrent n'en avait pas, tel que voulu par la VIII clause du programme du conseil. Ces faits sont corroborés par une copie authentique des procès de la société d'agriculture de Terrebonne.

Revd. M. Tassé secondé par M. Guilbault, fait motion :

Que les juges qui ont fait la visite des terres dans le comté de Terrebonne n'avaient pas le droit d'accorder des points pour des engrais bien préparés et bien conservés à un concurrent qui n'en avait pas.

L'hon. M. Ouimet, en amendement, fait motion :

Que les mots "n'avaient pas le droit d'accorder des points" soient remplacés par les suivants : n'ont pas enfreint leur devoir en accordant des points."

L'amendement n'étant pas secondé, M. le président le déclare hors d'ordre, et la motion principale est alors acceptée, sur la division suivante :

Pour Mess. Benoit, Browning, Casavant, Faribault, Gaudet, Guilbault, Somerville et Tassé (8).